

Outarville, le 22 mars 2022

Le Maire d'OUTARVILLE
À
Mesdames, Messieurs,
Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de conseil municipal qui aura lieu le :

LUNDI 28 MARS 2022

A 18H30

A la mairie d'Outarville

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

M. Michel CHAMBRIN

ORDRE DU JOUR

I – Délibérations

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mars 2022.

Finances

2. Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget annexe Service des Eaux
3. Vote du Compte Administratif 2021 du budget annexe Service des Eaux
4. Affectation du résultat du budget annexe Service des Eaux
5. Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget annexe Service Assainissement
6. Vote du Compte Administratif 2021 du budget annexe Service Assainissement
7. Affectation du résultat du budget annexe Service Assainissement
8. Présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus locaux.
9. Approbation du Compte de gestion 2021 du budget principal
10. Vote du Compte Administratif 2021 du budget principal
11. Affectation du résultat du budget principal
12. Vote de l'enveloppe financière dédiée aux subventions 2021 aux associations.
13. Constitution d'une provision comptable pour dépréciation des restes à recouvrer pour le budget principal 2022.
14. Admission en non-valeur pour créances éteintes sur exercice 2022 – Budget Principal.

Travaux

15. Projet de travaux de comblement des anciens forages d'eau potable.
16. Projet d'étude de bassin versant des eaux pluviales rue des écoles.

II –Décisions

- **Décision n°1-2022** : Raccordement au réseau d'eau potable– changement d'un branchement en plomb 7 rue Saint Pierre à Allainville en Beauce.

- **Décision n°2-2022** : Contrats de fourniture en électricité par la SICAP pour le bâtiment communal sis 1-8 grande rue à Outarville et le bâtiment communal sis 71 voie romaine d'Acquebouille et résiliation des contrats de fourniture en électricité pour le bassin d'apprentissage de natation et le bâtiment communal dit « Maison Dunat ».

- **Décision n°3-2022** : Contrats de téléphonie et internet de la mairie d'Outarville.

- **Décision n°4-2022** : Contrats de fourniture de gaz EKWATEUR pour les bâtiments communaux : mairie d'Outarville ; église d'Outarville ; salle des fêtes d'Outarville ; 1 place du vieux marché ; 8 grande rue ; 1 rue du bac à Outarville.

- **Décision n°5-2022** : Contribution financière pour le raccordement d'un branchement neuf rue du bac dans le cadre du projet d'aménagement d'une borne de services pour camping-car.

- **Décision n°6-2022** : Avenant au bail n° N°00034808N2 correspondant à la convention du 9 février 2021 au preneur ORANGE.

III -Affaires Diverses

POUVOIR de VOTE

Je soussigné(e) (NOM PRENOM),

Donne pouvoir à.....

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal d'OUTARVILLE, convoqué pour le **Lundi 28 mars 2022 à 18H30** à la mairie d'Outarville,
de prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, et signer tous documents.

Fait à Outarville, le

Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer